

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 131 (2005)  
**Heft:** 06: Musée des Beaux-Arts

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Souscription **b a f o u é e**

PETIT CROQUIS DÉPLACÉ



Avec celui du *Learning Center* de l'EPFL, le concours international pour le nouveau musée cantonal des Beaux-Arts de Bellerive est l'autre concours exceptionnel organisé ces derniers mois en Suisse romande. Bien qu'ouvert, il a bénéficié d'une forte participation internationale, de nombreuses « stars » acceptant avec une humilité remarquable le risque de l'anonymat<sup>1</sup>. Son palmarès constitue une réponse du berger à la bergère adressée au jury du *Learning Center*, lequel n'avait pas jugé utile d'inviter un seul bureau romand à son grand raout architectural de l'année dernière: trois bureaux lausannois figurent en effet parmi les sept lauréats du concours du musée, malgré le niveau extrêmement relevé de la concurrence.

Les prémisses furent fort discutées, l'Etat cédant un peu vite à l'influence de quelques mécènes pour choisir l'emplacement, une parcelle coincée au bord du lac entre piscine et chantier naval, pincée de culture entre culte du corps et industrie. Le musée ne donnera donc pas l'occasion de stimuler le développement urbain d'un entre-villes, ni celle de créer un pôle culturel autour du théâtre de Vidy, ni encore celle de réutiliser des bâtiments dans le centre historique.

Malgré ces polémiques, plus de 250 bureaux ont accepté de contribuer, par leur travail, à l'étude de la meilleure solution architecturale possible pour le futur musée. Pour une compétition de cette ampleur, on peut estimer l'investissement moyen de chaque bureau participant à environ 50 000.- frs, sous forme de salaires et de frais<sup>2</sup>. Ce concours représente donc, globalement, une somme de douze millions et demi, souscrite collectivement par les architectes. Elle équivaut à près du quart de l'enveloppe budgétaire totale.

Au vu d'un tel engagement, l'Etat a le devoir de tout mettre en œuvre pour que ce projet se réalise. Si son budget reste aujourd'hui chancelant, il doit être capable de créativité afin de dénicher les sources de financement nécessaires. Il pourrait, pourquoi pas, s'inspirer de l'exemple de la piscine voisine de Bellerive, réalisée en 1935, au plus fort de la grande crise d'avant-guerre.

Or, à la veille de la proclamation des résultats, quelques politiciens vaudois ont cru bon de réclamer un désengagement de l'Etat<sup>3</sup>. Une telle attitude provoque une crise de confiance gravissime, entérinant la coupable habitude des pouvoirs publics à considérer comme un fait naturel que les architectes travaillent gratuitement et en vain pour la collectivité. Si un tel renoncement se vérifie, on suggèrera à chaque concurrent d'adresser un commandement de payer de 50 000.- frs au Grand Conseil, en ne manquant pas de donner à leur démarche la publicité qu'il convient, dans chacun des seize pays d'où proviennent les participants. Il serait en effet inacceptable qu'un Etat de droit se permette de dévoyer à ce point l'institution du concours d'architecture.

Francesco Della Casa

<sup>1</sup> Parmi les plus connus, citons le Français Dominique Perrault, les hollandais de MVRDV, les Italiens Mirko Zardini et Matteo Poli, l'Espagnol Jordi Garcés, sans compter de nombreux bureaux helvétiques renommés.

<sup>2</sup> Certains témoignages indiquent même que plusieurs bureaux auraient investi des montants approchant les 100 000.- frs.

<sup>3</sup> *24 Heures* du 10 mars 2005

ÉDITORIAL